

Paudex, le 6 février 2012

## USPI INFO n° 02/2012

### **Politique : OUI à l'initiative sur l'épargne-logement le 11 mars 2012 !**

**Le 11 mars, peuple et cantons devront dire s'ils acceptent d'introduire dans la Constitution fédérale un système d'épargne-logement.**

L'initiative vise à permettre aux cantons de défiscaliser, à hauteur de 15'000 francs par an et par contribuable, durant dix ans, les montants épargnés pour l'achat d'un logement, ainsi que de défiscaliser, à hauteur de 5'000 francs par an et par contribuable, pendant cinq ans, les montants épargnés pour la transformation d'un logement dans un but d'économie d'énergie ou de protection de l'environnement.

L'USPI Suisse est évidemment favorable à cette initiative.

Les sections cantonales de l'USPI Suisse et tous leurs membres sont invités à diffuser le plus largement possible l'argumentaire ci-joint.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS  
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau

Annexe: argumentaire